

le 3 février 2015 **TOU-TES EN GREVE pour PLUS DE MOYENS**



Le 21 janvier 2015, alors que l'école fait l'objet de pressions médiatiques, le Président de la République déclarait sans honte « la priorité a été donnée à l'Éducation parce que la priorité doit être donnée à la lutte contre les inégalités ».

Malgré ces beaux discours :

1-La réforme des rythmes scolaires est synonyme d'inégalités sur le territoire national, de dégradation de dégradation des conditions d'apprentissage des enfants.

2- les Dotations Horaires Globales pour la rentrée 2015 seront encore insuffisantes tant au niveau national qu'au niveau académique.

Les 5 061 créations de postes d'enseignant-es ne couvriront pas l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés, d'autant plus que ces créations de postes comprennent les mi-temps réservés aux stagiaires et les pondérations pour les REP+.

Loin de recréer les 80 000 postes supprimés lors du précédent quinquennat, le gouvernement poursuit la même logique. Pour le second degré par exemple il faudrait créer 27 140 postes d'enseignant-es pour revenir au niveau de 2007, et ce sans tenir compte de la hausse démographique.

Dans l'académie de Créteil :

- ▲ **dans le premier degré les 448 emplois créés correspondent à une augmentation de 1,8% des emplois. Dans le même temps, les effectifs des élèves devraient augmenter de 2,25% selon le ministère.**
- ▲ **dans le second degré les 398 emplois créés correspondent à une augmentation de 1,38% des emplois. Dans le même temps les effectifs des élèves devraient augmenter de 1,56% selon le ministère.**

Suite à la parution de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, les personnels de l'éducation prioritaire se sont déjà massivement mobilisés en décembre pour demander des moyens pour tous à hauteur des besoins.

Assez de mensonges et de poudre aux yeux : montrons par notre mobilisation que les personnels, mais aussi les parents d'élèves, ne sont pas dupes ! Construisons une mobilisation d'ampleur pour reprendre les heures que l'on nous a volées !

Pas d'application de la réforme dite « des rythmes scolaires » mais les moyens dont nous avons besoin !

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader : les seuils de classe continuent d'exploser, les salaires sont toujours gelés, les injonctions de la hiérarchie sont de plus en plus pressantes, la réforme des rythmes nous épuise...

SUD éducation Créteil **revendique** :

pour les élèves :

- Une hausse du taux d'encadrement des élèves pour de meilleures conditions d'accueil et d'enseignement par une baisse des seuils : 18 élèves par classe dans l'éducation prioritaire, et 24 en zone banale.
- Des dispositifs d'aide et de prévention complets : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant-e supplémentaire pour cinq classes (dans le premier degré).
- Un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistant-ES sociaux-ALES, infirmier-ES, médecins, psychologues)

pour les personnels :

- ^ Une baisse du temps de travail : La charge spécifique de travail doit être reconnue en REP. Il en va des conditions de travail des personnels. SUD Éducation revendique 1/9e de minoration de services pour tous les personnels de l'éducation prioritaire (enseignant-e-s, vie scolaire, agents...) en plus de nos revendications sur le temps de travail pour tou-te-s.
- ^ L'abrogation de la réforme des rythmes scolaires : pour une autre réforme !
- ^ Des mesures permettant la stabilisation des équipes : SUD Éducation revendique la titularisation et la formation de tou-te-s les contractuel-le-s ainsi que le financement des études pour permettre aux jeunes de l'académie d'accéder aux métiers de l'enseignement. L'abandon de la modification des points APV (2nd degré).
- ^ Une augmentation générale des salaires en agissant sur le nombre de point d'indice des fonctionnaires.
- ^ Une formation initiale et continue de qualité.

SUD éducation Créteil appelle tous les collègues des écoles et établissements **à se mettre en grève le mardi 3 février, se réunir, en AG d'établissement et /ou de villes** pour faire le point sur la situation locale et dégager des perspectives communes d'actions.

SUD éducation Créteil appelle tous les collègues des écoles et établissements à se réunir en **assemblée générale de grève après la manifestation parisienne du 3 février (17h à la bourse du travail de Paris -3 rue du château d'eau, métro République-)** pour construire collectivement les mobilisations qui permettront d'imposer un changement de politique pour l'éducation, les personnels et les élèves.

TEL : 01.43.77.33.59
contact@sudeducreteil.org